

## **Pierre Soujol, Maire de Lunel, exprime un soutien sans faille envers les agriculteurs.**

Dans un contexte marqué par la mobilisation du monde agricole, Pierre Soujol, Maire de Lunel, réaffirme l'engagement de la Ville en faveur des agriculteurs. Conscient des défis auxquels ils font face, la municipalité de Lunel met en œuvre des actions concrètes pour soutenir et valoriser l'agriculture française et locale.

La première action concerne l'application de la loi EGalim dans toutes les cantines scolaires de la ville. Adoptée en Conseil municipal depuis 2022, cette mesure vise à garantir aux enfants une alimentation saine et équilibrée, tout en favorisant l'utilisation de produits locaux et de qualité.

En outre, la municipalité de Lunel accorde un dégrèvement des parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs. Cette mesure, prévue par l'article 1647 du Code général des impôts, témoigne de l'engagement de la Ville à soutenir l'installation et le développement des jeunes acteurs de l'agriculture sur son territoire.

Pierre Soujol souligne l'importance de ces initiatives dans la construction d'une agriculture durable à Lunel. Il affirme que « *la Ville continuera à œuvrer en étroite collaboration avec les agriculteurs pour promouvoir un modèle agricole toujours plus respectueux de l'environnement, solidaire des agriculteurs et répondant aux besoins des citoyens.* »

Restons unis pour une agriculture locale prospère et pérenne.

